

COMMUNIQUE DE PRESSE

AfrIPI soutient L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle dans la mise en place d'une association constitutive des magistrats de l'espace OAPI.

Dakar, 12 – 14 Octobre 2022 : Le projet "Droit de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique" (AfrIPI) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), organisent du 12 au 14 Octobre 2022 à Dakar au Sénégal, la deuxième édition du séminaire des magistrats de l'espace OAPI, consacrée d'une part à l'examen des questions relatives à la pratique judiciaire en matière de propriété intellectuelle et d'autre part, à la matérialisation du projet de création d'une association.

Dans la mise en œuvre des recommandations de la première rencontre tenue à Abidjan en octobre 2021, cette édition qui s'inscrit dans le contexte de la vulgarisation de l'Accord de Bangui, permettra aux participants d'échanger sur les meilleures pratiques ainsi que sur les nouveaux défis que connaissent les procédures judiciaires en Propriété Intellectuelle.

En outre, les participants, parmi lesquels, figurent les membres du Conseil Supérieur des Recours de l'OAPI, des Cours Suprêmes, les Présidents des Tribunaux de Commerce ainsi que des magistrats spécialisés en Propriété Intellectuelle, se serviront de l'opportunité pour formaliser la création de l'Association des Magistrats de l'espace OAPI. Cette plateforme devra permettre, non seulement d'assurer une meilleure collaboration professionnelle, mais aussi, d'impulser la structuration et l'animation d'une base de données jurisprudentielle.

À propos d'AfrIPI

AfrIPI est le projet pionnier de coopération en matière de propriété intellectuelle qui engage une action conjointe entre l'UE et l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain, et faciliter les investissements Afrique-Europe pour la croissance économique et le développement durable. Le projet est cofinancé par la Commission Européenne, par l'intermédiaire de la Direction Générale des Partenariats Internationaux (DG INTPA), et par l'EIUIPO. Il est mis en œuvre par l'EIUIPO en partenariat avec des institutions régionales et nationales Africaines, notamment la Commission de l'Union Africaine (UA), l'OAPI et l'Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle (ARIPO).

Pour plus d'informations : www.afripi.org